



COMMUNE DE TREIGNAC



ARRETE DU MAIRE

ROUTE BARREE DOCTEUR FLEYSSAC

AT69-2026

Le Maire de Treignac,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la route,
Vu la demande de Mr Flavien Barouty en date du 22 mai 2026
Considérant qu'il y a lieu de fermer rue du Dr Fleyssac le samedi 30 mai 2026 de 17h00 à 02h00, pour permettre la retransmission d'un match de foot sur un écran géant.

ARRETE

Article 1 : La rue du Dr Fleyssac est barrée le samedi 30 mai 2026 de 17h00 à 02h00, pour permettre la retransmission d'un match de foot sur un écran géant.

Article 3 : Des panneaux matérialisant cette restriction seront mis en place par le demandeur et retirés par nos services techniques municipaux.

Article 3 : Monsieur le chef de brigade de Gendarmerie de Treignac est chargé pour ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

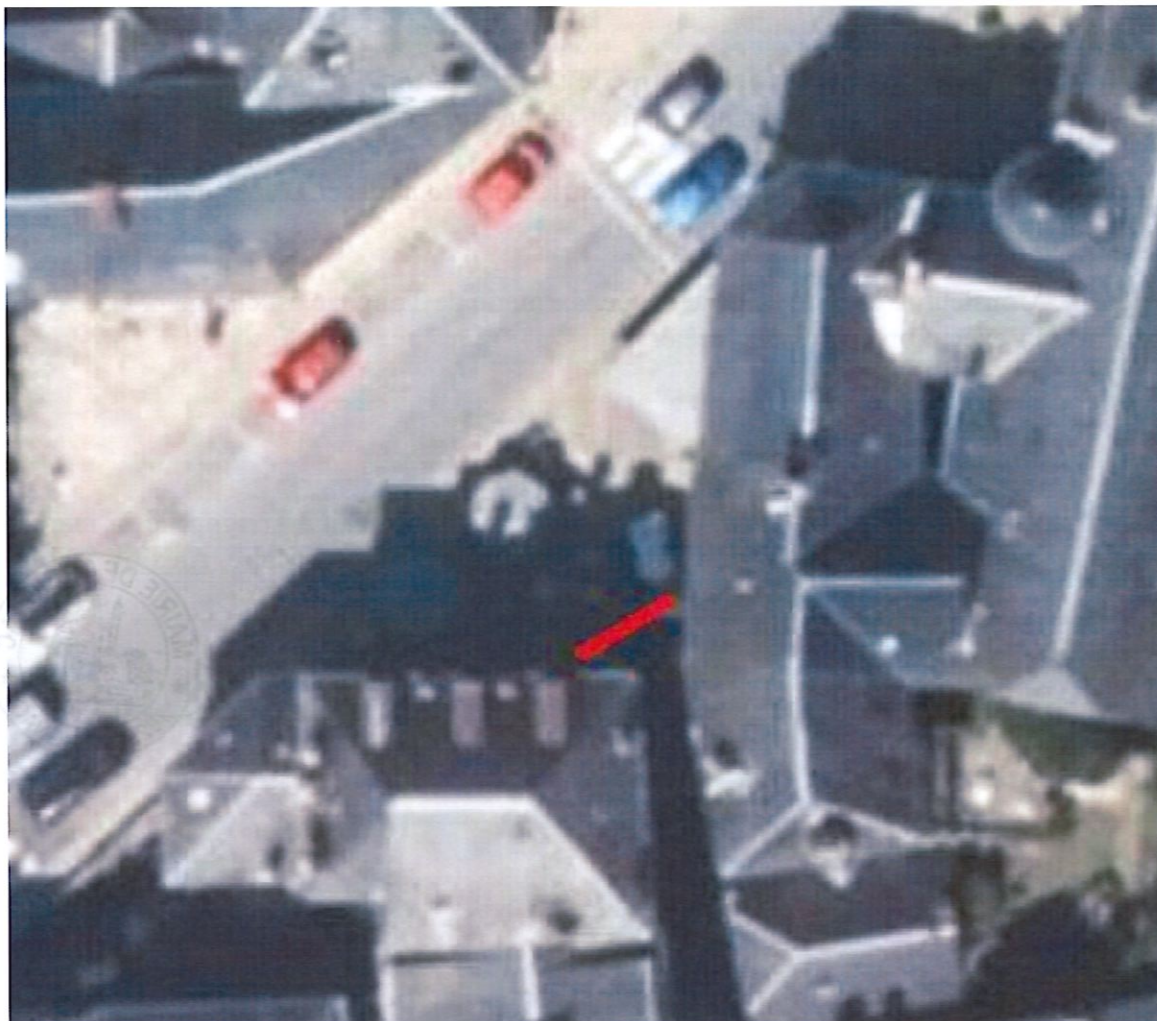
Fait à Treignac le 22 mai 2026
Le Maire, Alexis LEGRAIN



FERMETURE RUE DU DR FLEYSSAC

SAMEDI 30 MAI 2026
17H00 – 02h00

Retransmission d'un match de football sur
un écran géant



ARRÊTE MUNICIPAL N°AT69-2026

